

**Arrêté n° 2382 CM du 16 novembre 2022 portant nomination de la directrice par intérim de l'établissement public industriel et commercial dénommé "Institut du cancer de Polynésie française - Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai"**

(NOR : ICP22000574AC)

*Paru in extenso au journal officiel n°93 N du 22/11/2022 à la page 25947 dans la partie ARRETES DU CONSEIL DES MINISTRES*

Version en vigueur au 22/11/2022

Le Président de la Polynésie française,  
Sur le rapport du ministre de la santé, en charge de la prévention,  
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;  
Vu l'arrêté n° 23-2018 APF/SG du 18 mai 2018 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;  
Vu l'arrêté n° 650 PR du 23 mai 2018 modifié portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;  
Vu la délibération n° 2016-38 du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;  
Vu l'arrêté n° 1291 CM du 13 juillet 2021 modifié portant création et organisation de l'établissement public industriel et commercial dénommé "Institut du cancer de Polynésie française - Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai" ;  
Vu l'arrêté n° 2381 CM du 16 novembre 2022 portant fin de fonction de M. Christophe Moreau en qualité de directeur de l'établissement public industriel et commercial dénommé "Institut du cancer de Polynésie française - Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai" ;  
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 16 novembre 2022,

Arrête :

**Article 1er**

Le docteur Delphine Lutringer est nommée en qualité de directrice par intérim de l'établissement public industriel et commercial dénommé "Institut du cancer de Polynésie française - Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai", du 23 au 27 novembre 2022.

**Art. 2**

Mme Tamara Drape-Pommier est nommée en qualité de directrice par intérim de l'établissement public industriel et commercial dénommé "Institut du cancer de Polynésie française - Tahiarua Onohi Mihinoa a Tati, dit Tiurai", à compter du 28 novembre 2022.

**Art. 3**

Le ministre de la santé, en charge de la prévention, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié aux intéressés et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 16 novembre 2022.

Par le Président de la Polynésie française :  
Edouard FRITCH.

Le ministre de la santé,  
Jacques RAYNAL.